

LE MERCREDI 4 FÉVRIER 2009

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 4 février 2009, à 20 h 35, à laquelle sont présents :

Claude Auger
Marc Carrière
Louis-Georges Desaulniers
Alexandre Iracà
Jean-Marc Lavoie
Carl G. Simpson

Marc Beaulieu
Jacques D'Août
Cécile Gauthier
René Langelier
Sylvain Léger
Michel Tardif

Messieurs les commissaires Dominique Brière, Raymond Ménard et Dany Ouellet ainsi que madame la commissaire Jacinthe Brière ont motivé leur absence. Monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents, a également motivé son absence.

Le représentant du comité de parents :

Jocelyn Fréchette

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Sont également présents :

Maurice Groulx, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Nathalie A. Charette, directrice des ressources financières, matérielles et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Semaine des enseignantes et des enseignants : remerciements adressés aux membres du personnel enseignant.
- . Les audiences publiques à l'égard des trois chantiers sont en cours.
- . FCSQ : M. André Caron ne sollicitera pas un nouveau mandat à la présidence. L'élection se tiendra lors du congrès des 28 et 29 mai prochain.
- . FCSQ : rencontre à venir relative à la loi 88.

Parole aux commissaires

Monsieur Marc Carrière

- . Campagne de sensibilisation 2009 sur la sécurité dans le transport scolaire se tient du 2 au 13 février.

Monsieur Jacques D'Août

- . Lancement officiel de la Salle Desjardins le 31 janvier dernier. Présence de MM. Marc Carrière et Jean-Marc Lavoie.

Madame Cécile Gauthier

- . Expo-sciences CSCV à l'école du Boisé, le vendredi 6 février prochain.

Monsieur Michel Tardif

- . Félicitations adressées à M. Paul Gagnon, enseignant à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, qui s'est vu décerner le titre de *Personnalité de l'année* du quotidien *Le Droit* dans le secteur Éducation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 56 (2008-2009)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JANVIER 2009

RÉSOLUTION 57 (2008-2009)

Il est proposé par monsieur Jocelyn Fréchette, représentant du comité de parents ;

QUE le procès-verbal du conseil des commissaires du 7 janvier 2009 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail par les présidents

Groupe de travail # 1 – monsieur le commissaire Marc Beulieu

- . Remerciements au comité de parents ainsi qu'aux syndicats du personnel enseignant et du personnel de soutien pour leur présentation lors des audiences du 2 février dernier. Les directions d'établissements, les cadres scolaires et le syndicat des professionnels présenteront leur mémoire le 9 février prochain.

Groupe de travail # 2 et 3 – monsieur le commissaire Alexandre Iracà

- . Le groupe de travail a entamé et poursuivra les mêmes démarches que le groupe de travail # 1.

Comité consultatif de transport – monsieur le commissaire Marc Carrière

- . Les discussions lors de la rencontre du 26 janvier dernier ont porté sur la procédure relative au transport des élèves lors des sorties hors des limites de l'école. La prochaine rencontre est prévue le 20 avril prochain.

**POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES
POUR L'ANNÉE 2009-2010 - ADOPTION**

RÉSOLUTION 58 (2008-2009)

Attendu les termes de l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q.C.I.-13.3) ;

Attendu les consultations faites auprès du comité de parents, du comité de relations de travail des enseignantes et des enseignants et du comité consultatif de gestion ;

Attendu les discussions lors des rencontres du groupe de travail # 2 des 21 octobre 2008, 24 novembre 2008 et du 26 janvier 2009 ;

Attendu les discussions lors du comité de travail du conseil des commissaires du 4 février 2009 ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources éducatives et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier ;

QUE la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, pour l'année scolaire 2009-2010, soit adoptée telle que déposée. (Réf. Recueil de gestion – 5221-04-01)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CALENDRIER SCOLAIRE 2009-2010 - ADOPTION**RÉSOLUTION 59 (2008-2009)**

Attendu qu'en vertu de l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q.C.I.-13.3), la commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique ;

Attendu qu'en vertu de l'article 244, le comité de relations de travail du personnel enseignant a été consulté ;

Attendu qu'en vertu de l'article 193, alinéa 7, le comité de parents a été consulté ;

Attendu la concertation régionale ;

Attendu les discussions lors du forum pédagogique ;

Attendu les discussions lors des rencontres du groupe de travail # 2 du 21 octobre 2008 et du 26 janvier 2009 ;

Attendu que le conseil des commissaires a analysé le projet de calendrier scolaire lors du comité de travail du 4 février 2009 ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources éducatives et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier ;

QUE le calendrier scolaire 2009-2010 soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le commissaire Alexandre Iracà se retire pour le prochain vote afin qu'il n'y ait pas apparence de conflit d'intérêts.

POLITIQUE RELATIVE AUX MESURES D'URGENCE - ADOPTION**RÉSOLUTION 60 (2008-2009)**

Attendu l'importance d'assurer la sécurité des élèves de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées ;

Attendu la nécessité pour la CSCV de se doter d'un écrit de gestion permettant d'assurer une meilleure coordination des plans d'action en situation d'urgence ;

Attendu les discussions lors du forum pédagogique ;

Attendu la recommandation du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 14 janvier 2009 ;

Attendu les discussions lors des rencontres du groupe de travail # 2 du 21 octobre 2008 et du 26 janvier 2009 ;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du 4 février 2009 ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources éducatives et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;

QUE le conseil des commissaires adopte l'écrit de gestion ayant pour titre : « Politique relative aux mesures d'urgence », le tout tel que discuté. (Réf. Secrétariat général : politique déposée au recueil de gestion).

AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

Monsieur le commissaire Marc Beaulieu propose que soit ajouté le libellé « uniquement pour le personnel » au terme de la phrase « Il est suggéré de faire des pratiques annuellement » présente au 2^e onglet de la page 25 du document ayant pour titre « Plan d'intervention en cas de mesure d'urgence – Pour un tireur actif ».

POUR : Claude Auger, Marc Beaulieu, Marc Carrière, René Langelier

CONTRE : Jacques D'Août, Louis-Georges Desaulniers, Cécile Gauthier, Jean-Marc Lavoie, Carl G. Simpson, Michel Tardif

ABSTENTION : Sylvain Léger

L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ

Demande de vote sur la proposition principale.

POUR : Claude Auger, Jacques D'Août, Louis-Georges Desaulniers, Cécile Gauthier, René Langelier, Jean-Marc Lavoie, Sylvain Léger, Carl G. Simpson, Michel Tardif

CONTRE : Marc Beaulieu

ABSTENTION : Marc Carrière

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Monsieur le commissaire Alexandre Iracà revient en séance publique.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT - NOMINATION

RÉSOLUTION 61 (2008-2009)

Attendu les termes de l'article 198 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l.-13-3) ;

Attendu le départ de madame Line Allaire pour un congé sans solde ;

Attendu que le poste de directeur général adjoint est vacant depuis le 1^{er} janvier 2009 ;

Attendu les discussions lors du comité de travail du mercredi 7 janvier 2009 ;

Attendu la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE monsieur Luc Prud'homme soit nommé directeur général adjoint, à compter du 5 février 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TAXE SCOLAIRE – TAUX D'INTÉRÊT

RÉSOLUTION 62 (2008-2009)

Attendu qu'en vertu de l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l.-13-3), la taxe scolaire porte intérêt au taux fixé par la commission scolaire ;

Attendu que pour l'année financière 2008-2009 le taux d'intérêt relatif à la taxe scolaire porte intérêt à 20 % ;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a amorcé la diminution de son taux d'intérêt sur les taxes scolaires en 2008-2009 ;

Attendu la recommandation des membres du groupe de travail # 1 lors de leur rencontre du 26 janvier 2009 ;

Attendu que la baisse du taux d'intérêt permet à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées de participer à l'effort général pour contrer les effets du contexte économique actuel ;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson ;

QUE soit fixé à 19 % le taux d'intérêt sur les arrrages de taxes scolaires, et ce, à compter de l'année financière 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉGISSEUR AU SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE ET AUX RESSOURCES MATÉRIELLES

RÉSOLUTION 63 (2008-2009)

Attendu l'annonce du départ à la retraite de la technicienne au transport à compter de la mi-octobre 2009 ;

Attendu le déficit récurrent au service du transport ;

Attendu que des efforts doivent être consentis afin de gérer efficacement l'enveloppe budgétaire de plus de 5 millions de dollars allouée au transport ainsi qu'à l'application de la politique correspondante ;

Attendu l'augmentation constante de la tâche de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire ;

Attendu que celle-ci s'est vue ajouter de nombreux dossiers tels que la mise à jour des normes comptables, l'augmentation majeure des enveloppes budgétaires en investissement, la renégociation de plusieurs protocoles d'entente ;

Attendu la demande de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général de créer un poste de régisseur au transport scolaire et aux ressources matérielles ;

Attendu la recommandation des membres du groupe de travail # 1 lors de la rencontre du 26 janvier 2009 ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière ;

QU'UN poste de régisseur au transport scolaire et aux ressources matérielles soit créé ;

QUE l'ouverture du poste soit faite le plus rapidement possible.

POUR : Claude Auger, Marc Beaulieu, Marc Carrière, Louis-Georges Desaulniers, Cécile Gauthier, Alexandre Iracà, René Langelier, Jean-Marc Lavoie, Sylvain Léger, Carl G. Simpson, Michel Tardif

CONTRE : Jacques D'Août

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

CANDIDATURE À L'ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE 2009 - OUTAOUAIS

RÉSOLUTION 64 (2008-2009)

Attendu les termes de la lettre signée par monsieur Yvon Landry, coordonnateur régional de la Fédération des commissions scolaires du Québec, demandant à la

commission scolaire de transmettre le formulaire de mise en candidature pour l'Ordre du mérite scolaire 2009 – Outaouais ;

Attendu les discussions lors du comité de travail du conseil des commissaires du 28 janvier 2009 ;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Fréchette, représentant du comité de parents ;

QUE le nom de M. Benoit Benoit soit soumis à titre de candidature pour l'Ordre du mérite scolaire 2009 en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LETTRE D'APPUI À LA VILLE DE THURSO – REVITALISATION DE LA COUR DE
L'ÉCOLE MARIA-GORETTI

RÉSOLUTION 65 (2008-2009)

Attendu que la Ville de Thurso procèdera à une demande de financement dans le cadre d'un programme d'acquisition d'équipements sportifs afin de revitaliser la cour de l'école Maria-Goretti ;

Attendu que le conseil d'établissement de l'école Maria-Goretti a mandaté un sous-comité afin d'assurer la réalisation de la phase 1 du projet ;

Attendu que plusieurs organismes dont Papiers Fraser, la Caisse populaire Desjardins du Cœur-des-vallées et la MRC Papineau ont déjà signifié leur appui financier audit projet ;

Attendu les activités d'autofinancement de l'école ;

Attendu qu'un montant de 70 000 \$ a jusqu'ici été amassé ;

Attendu que le projet représente un investissement total évalué à 180 000 \$;

Attendu que le projet constitue un bel exemple de partenariat avec la communauté ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu ;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées soumette une lettre d'appui à la Ville de Thurso afin de soutenir ses démarches permettant la réalisation du projet de revitalisation de la cour de l'école Maria-Goretti.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 66 (2008-2009)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière ;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 11 mars 2009, à 20 heures, à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Il est 21 h 15.

Alexandre Iracà,
Président du conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général